



Convocation au correctionnel pour violence volontaire

Par **didie62**, le **30/11/2014** à **09:31**

Voilà je suis victime de violences conjugales à 2 reprise ayant entraîné 3 j d'incapacité de travail à chaque plainte la 3ème foi je me sui défendu et il a été considéré comme violence volontaire alors que je n'est fait que me défendre mais il na pas u d'incapacité de travail et je sui convoquer comme victime et prévenu qu'est ce que je risque

